

Gestion urbaine partagée des déchets solides à Libreville

Mot du Coordonnateur/Représentant Résident du PNUD
à l'occasion du lancement officiel du projet

Libreville le 19 novembre 2004

Monsieur le Vice-Premier Ministre, Ministre de la ville,
Excellences Messieurs les membres du Gouvernement,
Monsieur le Président du Conseil Municipal, Maire de la
Commune de Libreville,
Chers collègues du Système des Nations Unies,
Chers Partenaires au Projet,
Mesdames et Messieurs,

C'est avec un réel plaisir que je prends part ce jour, aux
côtés du premier Magistrat de la ville de Libreville, à la
cérémonie de lancement officiel du projet pilote
« Gestion urbaine partagée des déchets solides à
Libreville ».

Ce projet est une initiative des autorités municipales. Il
vise, par le développement des capacités de gestion
communautaire dans les quartiers sous-intégrés de la
capitale, à améliorer les conditions de vie très difficiles
des populations d'une part et d'autre part, à favoriser
l'emploi des jeunes au chômage.

M. le Maire de la commune de Libreville, c'est
l'occasion pour moi de vous féliciter pour cette
initiative. En effet, au delà des effets positifs attendus

sur l'environnement urbain, ce projet participe à traduire dans les faits, la volonté du Gouvernement de réduire la pauvreté dans le pays.

Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) que j'ai le privilège de représenter ici, se félicite d'être à vos côtés dans cette démarche et vous remercie de nous avoir associés.

Le soutien du PNUD s'est tout d'abord manifesté en octobre 2003 par la réalisation de l'étude de faisabilité du projet, conduite par des experts du Centre Régional pour l'Eau Potable et l'Assainissement (CREPA) de Ouagadougou, au Burkina Faso. Grâce à cette étude, les différents aspects du concept ont pu être cernés et sa structure définitive établie.

C'est sur la base de cette étude que le document de projet a été finalisé, document de projet dont la signature par les deux parties a eu lieu à l'Hôtel de ville de Libreville le 13 février 2004.

L'appui du PNUD dans le cadre de ce projet prévoit entre autres :

- Le renforcement des capacités des différents intervenants au projet
- La fourniture du matériel et de l'équipement de pré-collecte aux pré-collecteurs
- La mise en place d'un fonds de roulement pour le démarrage de la première phase du projet

A ce jour, et conformément aux recommandations du rapport de faisabilité, l'une des activités majeures a déjà été réalisée avec l'assistance du CREPA. Il s'agit notamment de celle relative au renforcement des capacités des différents acteurs au projet, par la réalisation des modules de formation dispensés aux membres des associations des quartiers retenus et à l'équipe de coordination mise en place par la Mairie. Ces modules étaient particulièrement axés sur :

- La gestion technique des déchets
- La gestion administrative et financière des projets de pré-collecte
- La Méthodologie SARAR/PHAST pour la pérennisation et la promotion de l'hygiène et l'assainissement
- Et les techniques d'animation (IEC).

Les actions programmées de renforcement de capacités des parties au projet seront parachevées par l'organisation d'ici la fin de l'année, d'un voyage d'études à Ouagadougou et à Bamako, où des expériences similaires ont été menées avec succès.

Monsieur le Vice-Premier Ministre, ministre de la ville
Excellences Messieurs les membres du Gouvernement,
Monsieur le Président du Conseil Municipal, Maire de la
Commune de Libreville,
Chers collègues du Système des Nations Unies,
Chers Partenaires au Projet,
Mesdames et Messieurs,

Les activités de la phase pilote du projet « Gestion urbaine partagée des déchets solides à Libreville » dont nous procédons aujourd'hui au lancement officiel vont se dérouler sur une période de deux ans. L'année 2004 ayant été essentiellement consacrée à la conception et l'organisation du projet, 2005 sera celle de sa mise en œuvre pleine et effective sur le terrain.

Permettez-moi, Monsieur le Maire, à l'occasion du lancement officiel du projet, d'anticiper sur l'année 2005 en vous remettant ce premier lot d'équipements et de matériels constitué de :

- 50 brouettes
- 50 râtaux
- 50 pelles
- 81 combinaisons
- 81 imperméables
- 500 masques anti-poussière
- 81 bottes
- 75 gants
- 30.000 sacs poubelles
- 5 chariots

Je profite également de l'occasion qui m'est donnée ce jour pour féliciter tous les pré-collecteurs ici présents, pour leur patience et leur abnégation durant leur six semaines de formation. J'ai l'espoir que vous saurez faire sur le terrain bon usage de tous les enseignements tirés de cette expérience et des matériels et équipements qui vous sont distribués aujourd'hui en vue d'atteindre tous ensemble les objectifs que nous nous sommes assignés en mettant en place ce projet.

J'exhorte les populations bénéficiaires à tout mettre en œuvre pour la bonne marche des opérations de pré-collecte à leurs domiciles et quartiers respectifs . Les pré-collecteurs sont là pour vous aider à avoir un meilleur cadre de vie. En effet, sans votre adhésion massive à leur action et sans votre contribution au bon fonctionnement du système mis en place, tous leurs efforts seront vains.

Je me tourne enfin vers les municipalités pour solliciter leur appui, afin que l'intervention des groupes de pré-collecteurs à l'intérieur des quartiers et arrondissements placés sous leur autorité se fasse dans la sérénité ; condition indispensable pour un rendement efficace et productif.

Je souhaite pleins succès au projet « Gestion urbaine partagée des déchets solides à Libreville », pour l'amélioration des conditions de vie des populations vivant en milieux défavorisés en particulier, et le bien être des Librevillois en général.

Merci de votre aimable attention.